

Les missions du délégué d'atelier



Durée du mandat et conditions d'éligibilité

- Le délégué est élu par l'ensemble des travailleurs de l'atelier.
- Pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois.
- Le délégué ne peut pas cumuler deux mandats (CVS + délégué) sauf celui de délégué des travailleurs.
- Pour se présenter, l'ouvrier doit avoir plus de dix-huit ans et être accompagné par l'ESAT depuis au moins 6 mois.



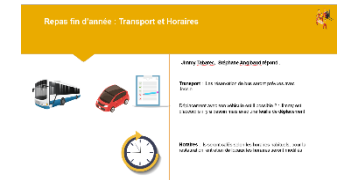
Missions principales

- Le délégué représente le collectif de travailleurs de son atelier auprès de la direction. Il est le porte-parole de l'équipe.
- Lors des réunions de site le délégué présente à la direction toutes les réflexions et demandes exprimées par l'équipe en réunion d'atelier.
- Le délégué contribue à la vie de son site et aux temps forts institutionnels.
- Le délégué co-anime les réunions d'atelier, il transmet les informations.
- Le délégué participe à la nomination du délégué des travailleurs.



Activités

- Collecter les questions et réflexions collectives des travailleurs lors des réunions d'atelier et les transmettre au directeur.
- Donner son avis, participer aux échanges, faire des propositions.
- Transmettre les questions et contributions vers le CVS (Conseil de la vie sociale) ou le CVT (Conseil de Vie au Travail) selon les thématiques.
- Rédiger un compte-rendu.
- Coanimer les réunions d'atelier avec les moniteurs et coordinateurs.



Moyens

- Le délégué participe à 6 réunions de délégué par an en présence de la direction.
- Le coordinateur de parcours l'accompagne dans sa mission selon ses besoins.
- Le compte-rendu est diffusé lors des réunions d'atelier avec un ordinateur et un vidéoprojecteur.

Planning 2025 des réunions des délégués d'atelier	
20 Mars à 18h00	À l'ÉPIFANIE - avec Daniel de Dierckx - salle de réunion
04 Juin 2025 (jeudi)	Vous préparez vos questions à Nicolas Assolant
11 Juin 2025 (vendredi)	Plus vous délégué le compte-rendu avec Lucile de
18 Juin 2025 (vendredi)	Vous préparez vos questions à Frédéric Assolant
25 Juin 2025 (vendredi)	Plus vous délégué le compte-rendu avec Lucile de
02 Juillet 2025 (vendredi)	Vous préparez vos questions à Frédéric Assolant
09 Juillet 2025 (vendredi)	Plus vous délégué le compte-rendu avec Lucile de

Les missions du délégué des travailleurs

Le décret du 13 décembre 2022 sur la transformation des ESAT met en place l'élection d'un représentant des travailleurs ESAT



Durée du mandat et conditions d'éligibilité

- Le délégué des travailleurs est coopté parmi le collège des délégués d'atelier pour un mandat de 3 ans, renouvelable
- Pour chacun des 3 sites, un délégué des travailleurs est coopté parmi les délégués d'atelier élus du site.
- Le délégué pour se présenter doit travailler à l'Esat depuis plus de 6 mois
- Le délégué doit avoir plus de 18 ans



Missions principales

- Faire attention au respect des droits et des devoirs des travailleurs ESAT
- Informer les travailleurs de leurs droits et leurs devoirs
- Aider les travailleurs à trouver des solutions à leurs problèmes individuels
- Représenter les travailleurs auprès de la direction (par exemple défendre les droits d'un collègue ou l'accompagner en rendez-vous avec la direction en cas de conflit)
- Recueillir les questions et les réclamations individuelles des travailleurs et les remonter à la direction.



Activités

- Le délégué des travailleurs participe aux réunions du Conseil à la Vie Sociale (CVS). Le délégué des travailleurs participe au CVS il peut donner son avis mais il ne vote pas.
- Le délégué des travailleurs participe aux réunions de l'instance mixte, le Conseil de Vie au Travail (CVT)
Il peut donner son avis et voter les décisions
- Le délégué des travailleurs co-anime les temps d'informations aux nouveaux arrivants



Moyens

Pour réaliser sa mission, le délégué a le droit à :

- 5 heures de délégation par mois. Les heures de délégation sont du temps de travail qu'il peut utiliser pour aider les autres travailleurs de l'ESAT.
- Une formation pour apprendre à bien faire sa mission
- Un bureau pour recevoir les travailleurs ESAT qui le souhaitent et pour respecter la confidentialité.
- De l'aide s'il en a besoin, par exemple un coordinateur de parcours peut l'aider à chercher ou comprendre des documents.



Les missions du représentant du CVS



Durée du mandat et conditions d'éligibilité

- Le représentant du CVS est élu par l'ensemble des travailleurs du site. Deux représentants par site de l'ESAT et un représentant pour la SAESAT.
- Il est élu pour un mandat de trois ans
- Le représentant du CVS ne peut pas cumuler deux mandats (CVS + délégué)
- Pour se présenter, l'ouvrier doit avoir plus de dix-huit ans et être accompagné par l'ESAT depuis au moins 6 mois.



Missions principales

- Le représentant du CVS représente le collectif de travailleurs de son site. Il est le porte-parole des travailleurs.
- Il collecte les questions, réflexions, propositions collectives des travailleurs.
- Il donne son avis, participe aux échanges, fait des propositions,
- Les représentants titulaires de l'ESAT participent au CVT (Conseil de la vie au Travail)
- Les représentants titulaires du CVS participent aux réunions CSE/CSSCT



Activités

- Lors des réunions de CVS le représentant présente toutes les réflexions et demandes exprimées par les travailleurs en réunion d'atelier et par les délégués d'atelier en réunion de site. Il apporte des idées sur les différents sujets : Les outils loi 2002-2 (projet établissement, règlement fonctionnement..), la démarche qualité, la démarche de bientraitance, les projets de travaux de l'établissement, la nature et le prix des services rendus, les transports
- Avec l'ensemble des représentants le président du CVS prépare et rédige l'ordre du jour.
- Les représentants du CVS rédigent un compte-rendu de chaque réunion.
- Les représentants du CVS transmettent les informations lors de réunions avec les travailleurs.



Moyens

- Les représentants CVS participent à 4 réunions du CVS par an.
- Les coordinateurs de parcours les accompagnent dans leur mission lors de réunion de préparation et de rédaction du compte rendu.
- Le compte-rendu est diffusé lors de réunions sur les sites avec un ordinateur et un vidéoprojecteur.
- Une adresse mail est utilisée par les représentants du CVS.

